

Annecy, le vendredi 9 décembre 2022

### BUDGET PARTICIPATIF

## La plantation d'îlots de fraîcheur dans le secteur des Romains se concrétise

Lors de la première édition du budget participatif, les habitants ont été près de 3100 à élire 17 projets parmi 49 finalistes proposés. Un million d'euros est prévu au budget de la Ville pour les réaliser.

Retrouvez l'avancée des projets mis en œuvre dans le cadre du budget participatif #1 sur [jeparticipe.annecy.fr](https://jeparticipe.annecy.fr)

<https://jeparticipe.annecy.fr/participation/1/3-espace-participatif.htm?submision=446&tab=27>

Les travaux pour le projet "50 nuances de verts", arrivé en 6<sup>e</sup> position du premier Budget Participatif de la Ville d'Annecy, débutent ce lundi 12 décembre. Des poches végétales dans le secteur délimité par l'avenue de Cran, l'avenue des îles, le bd de la Rocade et l'avenue du stand vont être créées, à la demande des habitants, pour un montant de 300 000 euros.

#### Des travaux préalables menés par le SILA depuis début novembre

Des travaux de rénovation sur le réseau d'eaux usées, coordonnés avec les travaux de la Ville, sont en cours rue Aimé Levet, ainsi qu'à proximité des futurs espaces plantés.

#### À compter de lundi 12 décembre, des premières poches ouvertes

Depuis le 5 décembre, des travaux de dévoiement de réseaux sont en cours rue de Narvik pour libérer du sous-sol afin de créer les fosses de plantations d'arbres.

Les premières poches de plantations seront ouvertes rue Aimé Levet entre le lundi 12 décembre et le 21 décembre. Ces travaux reprendront ensuite à compter du 9 janvier 2023, pour une période de 6 à 8 semaines, en fonction des conditions météorologiques.

Ainsi une grande majorité des arbres pourrait être plantée d'ici fin février / début mars 2023.

Une zone de plantation sera faite ultérieurement, entre les n°25 et 33 rue de Narvik, en raison de la nécessité d'une intervention de gestionnaire de réseaux et de l'obtention d'un accord de copropriété.

#### Des impacts pendant toute la période des travaux

Pendant ces travaux, et afin d'assurer la sécurité des usagers et des travailleurs :

- Le stationnement sera entièrement neutralisé sur la zone de travaux
- Les rues seront mises en sens unique, à l'exception de la rue Aimé Levet qui pourrait nécessiter une mise en route barrée avec maintien des accès riverains
- Le trottoir situé côté zone de travaux sera neutralisé
- La zone d'installation de chantier sera installée sur la contre allée avenue de Cran entre les rues Levet et Calloud.